

Dossier de presse

Présentation du chantier du collège départemental d'Angresse

Vendredi 5 avril 2019





La création d'un nouveau collège est un moment fort pour le Département, l'Education nationale et une commune. Dans sa volonté de conserver des établissements à taille humaine, le Conseil départemental des Landes veille à anticiper les évolutions démographiques sur son territoire.

De 2004 à l'année scolaire en cours (2018-2019), les effectifs des collèges publics landais ont augmenté de + 2 462 élèves, soit + 17 %. À la rentrée 2019, les prévisions montrent que 320 élèves supplémentaires viendraient rejoindre cet effectif.

Le futur collège d'Angresse, 39^e établissement public du département des Landes, est dimensionné pour accueillir jusqu'à 600 élèves.

Le parti pris architectural

Un rapport à l'environnement juste et sensible

L'implantation des bâtiments permet de préserver un maximum d'espace naturel et d'installer une hiérarchisation des flux et des usages : de l'agitation au calme, du parvis aux salles de classe, du bâti à la nature.

Une architecture simple et élégante évoquant la construction typiquement landaise

Les codes de la construction traditionnelle sont détournés à l'échelle du programme. Les travées centrales et le préau deviennent de véritables rues : des espaces publics intérieurs pour vivre ensemble, baignés de lumière, irriguant l'ensemble du bâtiment. Ils sont tour à tour lieu de circulation, d'attente, de rencontre et d'échanges.

Une attention permanente à l'usage : du collégien à l'entretien

Tous les matériaux et systèmes ont été choisis pour proposer un bâtiment :

- › **Durable** : solide, pérenne et soucieux de son empreinte écologique ;
- › **«Passif»** : fonctionnant naturellement avec un minimum de programmation ou d'intervention des usagers ;
- › **Facile d'entretien** : systèmes simples, matériaux robustes et durables.



Le chantier

L'équipe d'architecture landaise, Atelier d'architecture Michel Daries (mandataire) / Équi Libre Architectes développe dans son programme 4 900 m² de locaux scolaires et administratifs :

- | | | |
|---------------------------|-----------------------------|--|
| › Administration | › 3 salles de sciences | › 1 classe ULIS |
| › Demi-pension | › 1 CDI | › Les locaux professeurs |
| › Locaux généraux | › 1 salle d'étude | › 1 salle polyvalente |
| › 17 salles banalisées | › 1 salle de musique | › 1 terrain sportif avec piste de course et anneau de fond |
| › 3 salles de demi-groupe | › 1 salle d'arts plastiques | › 3 logements de fonction |
| › 2 salles de technologie | › 1 infirmerie | |



Coût de l'opération : 17 M€

Le projet intègre la réalisation d'un **gymnase communal** (2,2M€) incluant 2 810 m² dont 286 m² pour les locaux vestiaires/bureaux permettant à la fois la pratique sportive pendant la période scolaire mais également une pratique plus ouverte en dehors des horaires et périodes. Le gymnase inclura un espace mur à gauche doté d'une cloison mobile permettant la pratique de l'ensemble des jeux de pelote. Les installations à disposition : 1 terrain de handball, 1 terrain de basketball et plusieurs terrains de volleyball et de badminton.

Enfin, le chantier, sur lequel interviendront **31 entreprises**, apporte aussi une réelle dynamique économique pour le territoire. Les estimations de la Fédération nationale des travaux publics indiquent que chaque million d'euros investi dans les infrastructures pour leur construction et leur entretien équivaut à 10 emplois.



Département des Landes

Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
23, rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

CONTACT PRESSE

Département des Landes

> *Mathilde Charon-Burnel*
Tél. : 05 58 05 40 32
Port. : 06 72 56 12 82
Mél : presse@landes.fr

landes.fr

Les Landes, le Département 